



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 16 janvier 2017 à 20 h, à l'hôtel de ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Sont présents : Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Éline Bellavance, messieurs les conseillers Denis Viel, Gaëtan Gagné, Dave Robichaud et André Fournier formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Côté.

Est aussi présent monsieur Jean-Noël Barriault, directeur général et Alain Barrette, contremaître des travaux publics.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances du 5, 19 et 27 décembre 2016
4. Adoption de la liste des comptes
5. Rapports divers
 - 5.1 Services municipaux
 - 5.2 Dossier des élus
6. Changez d'air! 2.0
7. Adoption du règlement 217-17
8. Paiement du budget de fonctionnement de Faucus
9. Paiement des quotes-parts de la MRC et de la Ville d'Amqui
10. Demandes de changement de zonage
11. Mandat Écho-Tech H2O
12. Achat rouleau d'asphalte
13. Paiement décompte no 2, Seigneurie mon Toit
14. Comptes à payer 2017
15. Résultat de la signature du registre pour le règlement 216-16
16. Nomination du C.A. de l'Office municipal d'habitation
17. Demande de la villa des Aînés
18. Rouge fm
19. Affaires nouvelles
20. Correspondance
21. Période de questions
22. Levée de la séance

2017-01-001

Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par madame la conseillère Éline Bellavance, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-01-002 3- Adoption des procès-verbaux des séances du 5, 19 et 27 décembre 2016
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fournier, d'adopter les procès-verbaux des séances du 5, 19 et 27 décembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-01-003 4- Adoption de la liste des comptes
Madame la conseillère Éline Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller Dave Robichaud d'adopter la liste des comptes au montant de 87 028,94 \$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5- Rapports divers

5.1 Services municipaux

Monsieur Alain Barrette fait lecture de son rapport au conseil.

5.2 Dossier des élus

L'assemblée générale de la commission de développement est prévue en février.

2017-01-004 6- Changez d'air! 2.0 - Cotisation
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Dave Robichaud, de payer notre cotisation annuelle de 100 \$.

2017-01-005 ATTENDU QUE le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal, qu'il nuit à la santé cardio-pulmonaire et coûte très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;
ATTENDU QUE l'édition 2012-2013 du programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « **CHANGEZ D'AIR!** » a connu un succès impressionnant;
ATTENDU QUE l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a l'intention, en 2017, de relancer le programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « **CHANGEZ D'AIR! 2.0** » pour tout le Québec, avec l'objectif de remplacer 5 000 vieux appareils de chauffage au bois par année, pour 3 années consécutives;
ATTENDU QU'une remise de 300 \$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage conforme aux nouvelles normes sera offerte aux participants du programme « **CHANGEZ D'AIR! 2.0** »;
ATTENDU QUE l'appareil à changer doit être encore utilisé, être soit dans une résidence principale ou dans une résidence secondaire. Il devra être envoyé au complet au recyclage pour en assurer son retrait définitif;

ATTENDU QUE la participation des municipalités et des villes est requise pour un montant de 150 \$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage au bois conforme aux normes EPA ou ACNOR B415.1;

ATTENDU QUE les manufacturiers et détaillants contribuent financièrement pour un montant de 200 \$ par vieil appareil de chauffage au bois remplacé par les participants;

ATTENDU QUE d'autres partenaires seront approchés pour contribuer financièrement à la campagne de communication, d'éducation et de sensibilisation, qui doit accompagner l'incitatif monétaire du programme « **CHANGEZ D'AIR! 2.0** »;

ATTENDU QUE l'AQLPA est le gestionnaire du programme « **CHANGEZ D'AIR! 2.0** » et doit administrer la base de données du programme, les ententes, les inscriptions, la campagne de communication et le versement des incitatifs;

ATTENDU QUE le programme sera relancé en 2017.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Éline Bellavance et secondé par monsieur le conseiller Denis Viel,

QUE la Municipalité de Causapscal participe au programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « **CHANGEZ D'AIR! 2.0** » jusqu'à concurrence de dix (10) poêles remplacés sur son territoire ou jusqu'à l'épuisement d'une enveloppe de 1 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7- Adoption du règlement 217-17

2017-01-006

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter le règlement 217-17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8- Paiement du budget de fonctionnement de Faucus

2017-01-007

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Éline Bellavance, de payer le budget de fonctionnement de Faucus au montant de 77 586,00 \$, payable en trois versements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9- Paiement des quotes-parts de la MRC et de la Ville d'Amqui

2017-01-008

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fournier, de payer les quotes-parts de la MRC au montant de 501 437,28 \$ et 7 126,00 \$ de la Ville d'Amqui; les paiements seront effectués aux échéances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2017-01-009 10- Demandes de changement de zonage
Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter d'amender le règlement de zonage pour autoriser la construction d'habitation unifamiliale isolée dans la zone 48AD et maison mobile dans la zone
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 2017-01-010 11- Mandat Écho-Tech H2O
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fournier, de mandater Écho-Tech H2O pour la mesure des boues dans les étangs aérés et la prise d'échantillons de boues.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 2017-01-011 12- Achat rouleau asphalte
Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fournier, d'acheter un rouleau asphalte de Insta-Mix pour le prix de 16 671,38 \$. Pour financer cet achat, un emprunt de 15 000,00 \$ sera effectué au fonds de roulement et sera remboursable sur cinq ans à compter de 2018 et la différence sera payée à même le fonds général.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 2017-01-12 13- Paiement décompte no 2, Seigneurie mon Toit
Madame la conseillère Elaine Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, de payer le décompte no 2 au montant de 1 973,99 \$ à Les Entreprises L. Michaud pour les travaux de stabilisation de la pente de la Seigneurie mon Toit.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 2017-01-13 14- Comptes à payer 2017
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Elaine Bellavance, de payer les comptes suivants : U.M.Q. 13 276,66 \$ et P.G. Solutions 9 060,03 \$.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 15- Résultat de la signature du registre pour le règlement 216-16
Le conseil est informé qu'il n'y a eu aucune signature et de ce fait, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

- 2017-01-14
- 16- Nomination au C.A. de l'Office municipal d'habitation
Monsieur le conseiller André Fournier, appuyé par monsieur le conseiller Dave Robichaud, de nommer madame la conseillère Éline Bellavance au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation à titre de représentante du conseil de la Ville de Causapsal.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 17- Demande de la Villa des Aînés
Compte tenu d'une problématique concernant le déneigement, le directeur des travaux publics rencontrera les propriétaires de la Villa des aînés.
- 2017-01-15
- 18- Rouge fm
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Dave Robichaud, d'accepter la proposition de Rouge fm au montant de 4 750,00 \$ pour 250 messages de trente secondes et d'autoriser la direction générale à signer l'entente pour la Ville.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 19- Affaires nouvelles
Aucun ajout.
- 20- Correspondance
La correspondance est lue aux membres du conseil dont : Le conseil de la MRC qui confirme la tenue de son banquet en janvier 2018.
- 21- Période de questions
Aucune question.
- 2017-01-16
- 22- Levée de la séance
Madame la conseillère Éline Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller André Fournier, de lever la séance.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mario Côté, maire

Jean-Noël Barriault, o.m.a. directeur général